C’est juste un exemple. Parmi tant d’autres, sûrement.

Collège Méliès, Paris XIXe.

Cette année : suppression des heures d’assistants pédagogique, mise en place du dispositif D’Col (aider les élèves en difficulté en les mettant devant un ordinateur pourvu d’un petit logiciel *ad’hoc*), effectifs passant de 22/23 élèves par classe pour les 6e à plus de 26.

À la rentrée 2014 : suppression d’un poste en lettres, d’un poste de CPE, et d’une classe de 4e.

Ainsi, si rien n’est fait, les 4e verront leur effectif passer à 27,2 élèves par classe tandis que les 5e resteront à plus de 26. Ce collège n’a jamais supporté des tels effectifs.

Alors, quelques chiffres, même s’ils ne veulent pas dire grand chose : établissement classé en RRS groupe 5, (parmi les pires, à ce qu’il paraît), quartier en Zone de Sécurité Prioritaire. drogue, prostitution, misère (26% des habitants vivent en dessous du seuil de pauvreté), taux de réussite au brevet, 44,70%, taux de contournement, 40% environ.

Les enseignants ont été reçus au Rectorat pour faire part de leur inquiétude, on les a assuré qu’ils avaient été entendus et qu’on ferait preuve de la plus grande vigilance. Et : rien.
Les parents ont été reçus. On les a félicité pour leur implication, leur a promis des travaux dans le collège, puis on leur a expliqué patiemment qu’on ne pouvait pas grand chose, que c’était une question d’équité.

Mais de quelle équité s’agit-il ?

Comment peut-on agir de la sorte tout en affirmant dans le texte de présentation de l’Éducation Prioritaire : « L’inégalité face à l’éducation est la première des injustices contre laquelle nous devons lutter ». et en déclarant dans la circulaire de rentrée 2014 : « Un impératif doit guider [les acteurs de l’Éducation Nationale] : combattre les inégalités sociales et territoriales à l’œuvre au sein du système éducatif pour favoriser la réussite de chaque enfant et de chaque jeune. » ?

Ces changements, qui peuvent sembler minimes, entraîneront des conséquences lourdes : grande réduction du dialogue avec les familles et des actions de prévention découlant de la suppression du poste de CPE, augmentation de la fatigue, de la tension, des difficultés d’apprentissage pour les enfants entassés dans des classes trop petites et, pour finir, baisse de l’efficacité pédagogique des équipes enseignantes. Celles-ci ne pourront plus déplacer les élèves dans les classes et travailler de façon différenciée ou par projets. Tout ceci ne favorisera absolument pas la sérénité indispensable à la transmission des connaissances, car en plus de la fatigue et de la tension inhérentes au travail dans un collège de groupe 5, les équipes se sentent humiliés et méprisés de ne pas avoir été entendues.

Pour les parents qui ont fait le choix de scolariser leurs enfants dans le collège du secteur alors que nombre de leurs voisins fuyaient vers le privé, cela serait une grande défaite et rendrait ridicule leur attachement aux valeurs de la république. Leur investissement dans leur quartier et dans le collège est-il anachronique ? Le monde a-t-il a ce point changé qu’il soit si vain de tenter de transmettre à leurs enfants une vision collective du monde dans lequel nous vivons ?

Nous ne pouvons pas laisser faire ça, en attaquant l’éducation prioritaire, c’est la base de l’édifice qu’on met en péril. C’est toute l’école publique qu’on laisse s’effondrer. C’est un modèle de société qu’on met en danger.